

## Élections partielles

# Sainte-Anne-des-Lacs en mode élection

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

**En raison de la démission en novembre dernier, de la conseillère du district n° 1, Virginie Lupan, des élections partielles se tiendront en février. Seuls les résidents de ce district iront aux urnes. À toute élection, même partielle, les électeurs sont invités à se prévaloir de leur droit de vote par correspondance, par anticipation ou lors de la journée du scrutin.**

Pour ces élections partielles, Anne-Claire Robert, directrice générale de la Municipalité, remplira le rôle de présidente d'élection et Sylvain Michaudville, coordonnateur au greffe, a été nommé secrétaire d'élection et adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidatures.

### Le dépôt des candidatures

Les personnes intéressées à présenter leur candidature pourront le faire du 12 au 25 janvier, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h 30. Il sera, aussi possible de se présenter le 26 janvier, puisque l'hôtel de Ville sera ouvert, cette fois, de 9 h à 16 h 30, et ce, de façon continue.

Toute déclaration doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de l'adjoint désigné. Lors de cette déclaration, un formulaire sera remis au candidat.

Si plus d'une candidature est retenue par la directrice générale, qui doit voir au respect des règles concernant les déclarations de candidatures, il y aura élection partielle pour les résidents du district n° 1, et donc révision de la liste électorale des résidents de ce secteur.

### Vote par anticipation et jour du scrutin

Le vote par anticipation se déroulera le dimanche 18 février, de 12 h à 20 h, au Centre communautaire et le jour du scrutin, le dimanche 25 février, de 10 h à 20 h, au même endroit.

Tout électeur, qui désire voter soit par correspondance, soit par anticipation ou lors de la journée du scrutin, doit être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité.

### Vote par correspondance

Le vote par correspondance est possible pour toute personne dont le domicile n'est pas sur le territoire de la Municipalité ou qui ne peut voter en présentiel. Tel serait le cas d'une personne qui est à l'étranger ou d'un propriétaire d'un bien immobilier dont la résidence est à l'extérieur de la Municipalité.

La demande de vote par correspondance doit être transmise par écrit à la présidente des élections au plus tard le 13 février. Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 6 février. Si ces personnes n'ont pas reçu leur bulletin de vote le 19 février, il leur faudra communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir des nouveaux.

De plus, les bulletins de vote par correspondance devront être retournés, au plus tard le vendredi 23 février, à 16 h 30, au bureau de la présidente d'élection.

Pour toute demande d'information relative aux élections, vous pouvez contacter la directrice des élections en communiquant avec Johanne l'Africain au 450-224-2675.

Mon nom est **John Dalzell** et je me présente au poste de conseiller municipal du district n° 1

### Cette élection est l'occasion de m'impliquer pour réformer une gestion déficiente

**Qui je suis** - Résident de Sainte-Anne-des-Lacs depuis les années 80, j'ai siégé comme conseiller de 1994 à 1998. Depuis, j'assiste et j'interviens régulièrement aux séances du Conseil. Je suis membre fondateur de l'ABVLacs et son président.

Retraité du Service de police de la Ville de Montréal, j'ai poursuivi ma carrière au Canadien national à titre de vice-président responsable de la gestion des risques pour l'Amérique du nord; j'ai ainsi développé une solide expérience de gestionnaire.

### La situation est inquiétante, je veux y remédier.

Les projets se succèdent en l'absence de toute vision: hôtel de Ville, bibliothèque, accès à l'eau, garage municipal. Des questions s'imposent: quels sont nos besoins - reconstruire ou rénover - combien de camions nous faut-il?

Il faut faire des choix conformes à nos ressources avant d'engager l'avenir de la Municipalité et compromettre la qualité de vie des citoyens.

La situation financière est préoccupante. La taxe foncière a augmenté de 33% depuis 2021. Le budget 2024 annonce de nouvelles hausses substantielles.

Je déplore l'absence des réponses des élus. Les rencontres de consultations se limitent à des présentations d'informations pré-formatées. Les citoyens méritent des réponses, il faut instaurer un dialogue véritable.

### Ce que je propose:

- Consulter les résidents du district n° 1 et m'assurer que leurs préoccupations soient entendues.
- Assurer un suivi rigoureux du dossier du dépôt de sel et de sable.
- Réduire les excès de vitesse sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs.
- Entretenir le dialogue avec la population pour identifier les priorités d'investissements en tenant compte des enjeux environnementaux.
- Faire preuve de rigueur dans la gestion des finances.
- Le manque de civilité entre conseillers doit cesser. Je m'engage à apaiser les tensions et à adopter une attitude respectueuse envers mes collègues.

### ► VOTEZ le 25 février (le 18 par anticipation)

J'irai à votre rencontre au cours des prochains jours pour mieux vous entendre.

Sainte-Anne-des-Lacs

**John Dalzell**, un candidat d'expérience à l'élection partielle du district n° 1. 514-984-6310

PUBLI-REPORTAGE

## Mot de la mairesse

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,



En ce début de nouvelle année, je tiens à mettre en lumière la résilience et la détermination dont notre conseil municipal et l'administration ont fait preuve face à des défis de taille.

Les enseignements tirés ont été nombreux, nous permettant d'ajuster notre trajectoire avec agilité et d'aller de l'avant avec nos orientations. Ensemble, nous sommes résolus à faire avancer la communauté de Sainte-Anne-des-Lacs, à concrétiser et relancer nos projets.

Restons unis, forts et engagés dans cette aventure collective.

Catherine Hamé,  
Mairesse



MUNICIPALITÉ DE  
**Sainte-Anne-des-Lacs**

### Dates à retenir pour les prochaines semaines :

- ✓ Début de la programmation des cours pour la session hivernale - semaine du 22 janvier;
- ✓ Café-causerie avec les élus - 27 janvier 2024;
- ✓ Séance du conseil - 12 février;
- ✓ Semaine de relâche scolaire : activités à venir - Du 26 février au 1er mars.



Pour vous inscrire, rendez-vous à [sadl.qc.ca](http://sadl.qc.ca) ou balayez le code QR :



### Appel de candidatures - Édition 2024

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs recueillera très bientôt des candidatures pour la prochaine édition de la Foire du cadeau, qui aura lieu les 16 et 17 novembre prochain.

**Vous pourrez déposer votre candidature du 5 février au 17 mai.**

La sélection s'effectuera au mois de juin. Seuls les candidats retenus par le comité de sélection seront contactés.

## STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE : aidons nos héros du déneigement à accomplir leur mission.



**Merci de faire la différence :**  
- les voitures dans les entrées privées;  
- des chemins dégagés en tout temps.



Inscription aux alertes citoyennes  
[citoyen.sadl.qc.ca](http://citoyen.sadl.qc.ca)



450 224-2675



[sadl.qc.ca](http://sadl.qc.ca)

